

## § II

*Notions spéciales.*

1. Origine du calendrier des Juifs modernes. — 2. Similitude avec l'ancien calendrier. — 3. Règles. — 4. Époque initiale. — 5. Méridien. — 6. Années. — 7. Mois. — 8. Problème capital. — 9. Exceptions. — 10. Remarques intéressantes. — 11. Fêtes. — 12. Tekupha. — 13. Données fondamentales.

Le CALENDRIER HÉBRAÏQUE a toujours été luni-solaire. Mais les règles qui déterminent sa forme actuelle chez les Juifs sont en partie récentes et doivent leur origine aux docteurs Phariséens. « C'est encore à ces docteurs, dit un auteur israélite, que nous devons le calendrier, objet de cette notice ; on verra que l'on y a multiplié les obstacles pour avoir le plaisir de les surmonter, accumulé les difficultés pour se donner la fatigue de les résoudre. Tel est encore aujourd'hui le plaisir du talmudiste. » (*Bible hébraïque de Cahen*, III<sup>e</sup> vol, p. 175.)

Quelques hébraïsants donnent à l'établissement officiel de ce calendrier la date de l'an 338, É. C. ; l'*Art de vérifier les dates* retarde cette époque de quelques années dans le passage suivant : « Le premier qui travailla à mettre l'année hébraïque sur le pied où elle est fut Rabbi Samuel, recteur de l'école juive de Sora, dans la Mésopotamie. Rabbi Adda, habile astronome, suivit son plan ; après lui, Rabbi Hillel (1) y mit la dernière main l'an de Jésus-Christ 360, et, étant Nasi ou président du sanhédrin, il introduisit la forme d'année que les Juifs ont

(1) Saint Epiphane raconte comment un patriarche juif du nom d'Hillel se convertit au christianisme peu de temps avant de mourir, de l'an 320 à l'an 350 au plus tard. (*Hæres.*, xxx, 5.) Dom Calmet et plusieurs identifient cet Hillel avec le réformateur du calendrier.

conservée jusqu'à nos jours et qu'ils disent devoir durer jusqu'à la venue du Messie. » (T. II, p. 217, édit. in-8°.)

L'époque donnée ici par l'*Art de vérifier les dates* est généralement adoptée. Voici ce que dit Munk sur ce sujet (*La Palestine*, p. 609) : « Une circonstance qui dut contribuer également à diminuer l'influence du patriarcat fut l'introduction d'un calendrier uniforme à l'usage des Juifs dispersés dans tous les pays. Jusque-là, les néoménies et les fêtes avaient été fixées par le Synhedrium de Palestine, *selon l'ancien usage* ; mais, vers 360, le patriarche Hillel convoqua un synode qui eut pour mission d'établir un calendrier fixe, qui pût servir de guide à tous les Juifs. On adopta pour base le calendrier grec de Méton, avec son cycle de dix-neuf ans, afin de mettre d'accord les années lunaires avec les années solaires. La durée de l'année solaire, selon le calcul des Juifs, tient le milieu entre l'année julienne et l'année grégorienne. »

2. Ainsi la RÉFORME du calendrier hébraïque, au quatrième siècle de notre ère, semble indiquer que ce calendrier n'est plus le même aujourd'hui que du temps du Sauveur. Mais les différences entre les deux formes d'années, ancienne et moderne, ne peuvent être considérables, car les Juifs ont toujours passé pour le peuple le plus attaché à ses anciennes traditions, et, au temps d'Hillel, lorsque les débris d'Israël étaient dispersés sur tous les points de l'ancien monde, il eût été moralement impossible d'établir un calendrier nouveau et des règles nouvelles.

Avant de voir ce que la réforme d'Hillel a dû modifier ou établir, nous exposerons ici brièvement tout le système du calendrier hébraïque actuel.



3. LES HÉBREUX modernes commencent le jour à 6 heures du soir et le partagent, comme nous, en 24 heures; chaque heure est ensuite divisée, non pas en 60 minutes, mais en 1080 *chelakim*; une minute vaut ainsi 18 *chelakim*; le *chelak* est lui-même divisé en 76 *régaïm*.

La durée moyenne des lunaisons est fixée à 29 jours, 12 heures, 793 *chelakim*. La fraction des 793 *chelakim* équivaut à 44' 3" 20". Cette durée est exactement celle des lunaisons de cette époque et celle qui se trouve consignée dans l'Almageste de Ptolémée. Mais, dans le calcul hébraïque, la triple fraction des minutes, des secondes et des tierces est avantageusement remplacée par la fraction simple des 793 *chelakim*.

Les Hébreux ont adopté un cycle de 19 ans semblable à celui des Grecs, mais mieux ajusté que le nombre d'or de ces derniers : 235 lunaisons forment, suivant le calcul hébraïque, une durée totale de 6939 jours 16 h. 595 ch., et contiennent exactement les 19 années hébraïques. Chaque année se trouve ainsi avoir une durée moyenne de 365 jours 5 h. 55' 25" 26".

Comme l'année solaire est en réalité de 365 jours 5 h. 48' 51", il s'ensuit que l'année hébraïque est plus exacte que l'année julienne de 365 jours 6 heures.

Aussi, depuis la réforme d'Hillel, l'année hébraïque, dans un intervalle de 1500 ans, n'est en retard que de 7 jours sur l'année solaire vraie, tandis que la différence s'élève à 12 jours entiers pour l'année julienne.

La réforme grégorienne ayant supprimé cette différence de 12 jours, les Juifs se trouvent maintenant en retard de 7 jours sur notre calendrier, et leur Pâque, qui est tombée le 19 mars julien en 341 et 379, et même le

18 mars en 360, ne peut plus tomber désormais avant le 26 mars grégorien (14 mars *julien*).

C'est pour cela que notre fête de Pâques précède parfois d'un mois entier la Pâque juive, tandis que d'autres fois celle-ci précède pareillement d'un mois la fête de Pâques des Grecs, toujours fidèles au calendrier julien.

4. DATE INITIALE. — Les Hébreux modernes comptent les années suivant l'ère de la création du monde, qu'ils font remonter au lundi 7 octobre de l'an 3761 avant l'ère chrétienne, et la première néoménie hébraïque est datée de ce jour-là même, à 5 h. 204 *chelakim*. Cela revient au dimanche 6 octobre, à 11 h. 11' du soir, ou 49 minutes avant minuit, suivant notre manière de compter le temps.

Cette date, lundi 5 h. 204 ch. (7 octobre de l'an 953 de la période julienne), sert de base à tout le calendrier hébraïque; elle est le point de départ d'où l'on compte ensuite les mois, les années et les cycles, jusqu'au temps présent (1).

5. Mais à quel MÉRIDIEN faut-il rapporter cette date primordiale? La plupart des auteurs qui ont parlé du calendrier hébraïque donnent à entendre que les dates en sont comptées d'après le méridien de Jérusalem. Toutefois nous lisons dans un ancien auteur (2): « Les Juifs comptent les temps non pas d'après le méridien de Jérusalem, comme on l'a cru jusqu'ici, mais d'après le méridien de l'Eden où Adam a été créé. Ce méridien est le même que

(1) Les Juifs anciens rapportaient la création du monde à l'équinoxe du printemps et comptaient le temps, de préférence, en commençant les années vers l'équinoxe du printemps, avec le 1<sup>er</sup> nisan. La pratique des Juifs modernes diffère ici de celle des anciens.

(2) Nicolas Muler, *Judæorum annus lunæ solaris*. (Groningue, 1630.)



celui des Chaldéens (1), et il est à l'orient d'Alexandrie de 849 *chelakim* (47 m. 10 s.). »

D'après cette donnée, le méridien de l'Eden serait à 26 minutes de temps à l'est de Jérusalem.

6. ANNÉES. — Dans chaque cycle, les années de 13 mois, que l'on appelle aussi années embolismiques, sont les 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>. Le 298<sup>e</sup> cycle a commencé le mardi 2 octobre grégorien de l'an 1883, à 0 h. 879 *chelakim*.

Chez les Juifs, l'année simple de 12 mois, aussi bien que l'année embolismique de 13 mois, peut avoir trois longueurs différentes.

Ainsi l'année simple peut être *défectueuse*, ayant seulement 353 jours, ou *commune*, ayant 354 jours, ou *abondante*, ayant 355 jours.

Pareillement, l'année embolismique peut être *défectueuse* avec 383 jours, ou *commune* avec 384, ou *abondante* avec 385. Nous verrons plus loin (p. 395) les motifs de ces différences dans la longueur de l'année.

7. LES MOIS ont chacun un nombre de jours invariable, à l'exception du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> mois, lesquels varient suivant la longueur des années où ils se trouvent.

Ainsi le deuxième mois, *Marshevan*, a 29 jours ordinairement, et 30 jours dans les années *abondantes*. Le troisième mois, au contraire, *Casleu*, a 30 jours ordinairement, et seulement 29 dans les années *défectueuses*.

Les autres mois sont : 1<sup>er</sup> *Thisri*, 30 jours ; 4<sup>e</sup> *Tebeth*,

(1) Comparé au méridien de Paris, celui de Jérusalem est à 2 h. 11' à l'est ; celui d'Alexandrie à 1 h. 50' ; celui de Babylone à 2 h. 45' et celui de l'Eden, suivant Muler, à 2 h. 37' 20".

Il est probable que le méridien de l'Eden est tout simplement celui de la petite ville de Sora en Mésopotamie, où restaient les principaux astronomes juifs des troisième et quatrième siècles.

29 jours ; 5<sup>e</sup> *Schebat*, 30 jours ; 6<sup>e</sup> *Adar*, 29 jours ; 7<sup>e</sup> *Nisan*, 30 jours ; 8<sup>e</sup> *Jiar*, 29 jours ; 9<sup>e</sup> *Sivan*, 30 jours ; 10<sup>e</sup> *Tammuz*, 29 jours ; 11<sup>e</sup> *Ab*, 30 jours ; 12<sup>e</sup> *Elul*, 29 jours.

Dans les années embolismiques, le mois intercalaire est placé immédiatement avant le mois pascal de Nisan, et prend le nom de *Véadar* (second *Adar*) ; mais alors le mois précédent *Adar* a 30 jours, et *Véadar* 29.

8. EXCEPTIONS. — Le 1<sup>er</sup> *Thisri* tombe le jour même de la nouvelle lune ou néoménie qui suit le 4 septembre grégorien, *dans le siècle actuel*, à moins toutefois que ce jour ne soit soumis à l'une des cinq exceptions suivantes.

*Première exception, Jach* (ce mot signifie 18). Toutes les fois que la néoménie de *Thisri* tombe 18 heures (ou plus) après le commencement du jour hébraïque, le commencement du mois civil est remis au jour suivant.

Exemple : en l'an 1892, É. C., la néoménie de *Thisri* tombe le 21 septembre, à 22 h. 342 ch. ; le premier *Thisri* sera remis au lendemain 22 septembre.

On comprend parfaitement la raison de cette exception : une néoménie qui tombe 18 heures après le commencement du jour hébraïque est plus proche de la nuit suivante que de la nuit précédente et elle appartient naturellement à celle-là.

*Deuxième exception, Adu* (ce mot signifie 1, 4, 6). Toutes les fois que la néoménie de *Thisri* tombe le premier, ou le quatrième, ou le sixième jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche, le mercredi ou le vendredi, le premier jour de *Thisri* est reporté au lendemain.

Exemple : en l'an 1889, É. C., la néoménie de *Thisri* tombe le mercredi 25 septembre, à 7 h. 161 ch. ; le commencement du mois sera remis au jour suivant, jeudi 26 septembre.